

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 7 novembre 2012

### **Le débat sur la transition énergétique n'a pas commencé, que le Gouvernement décide de légiférer de façon abrupte, sans dialogue et de manière rétroactive contre les centrales photovoltaïques**

Enerplan avait reconnu le geste du gouvernement de revoir à la hausse le tarif d'achat de l'énergie pour les petites puissances photovoltaïques suite à un échange avec la profession. Ces annonces ne sont toujours pas mises en œuvre, que le gouvernement décide de stopper les projets de grande puissance.

Les centrales solaires d'une puissance maximum de 12 MWc disposaient d'un tarif d'achat de 10,24 cts /kWh (dit tarif T5). Ce prix compétitif en baisse régulière, prouvait la capacité d'engagement des acteurs du secteur à produire une énergie propre avec un très faible coût sur la CSPE.

Le gouvernement vient de décider de baisser ce tarif de 20% sans concertation pour le ramener à 8,40 cts /kWh. Cette mesure serait rétroactive au 1er octobre !

Les professionnels du secteur ont encore en mémoire ces méthodes du Gouvernement précédent et ont toujours en échos les déclarations du Président de la République, lors de la Conférence Environnementale, sur l'importance de la concertation et de la pérennité du cadre légal pour que la filière se développe. Lors de cette même conférence le Président faisait le triste constat de la perte de 10 000 emplois dans la filière !

Que les grands projets concernés soient contraints dans leur éligibilité en fonction de la provenance des matériels et prestataires qui composent une installation serait tout à fait recevable et acceptable, or ces critères ne sont pas pris en compte. Cette décision unilatérale de baisser le tarif sans bonifier le contenu européen de l'offre n'est que préjudiciable à l'industrie qui pouvait compter amortir les outils de production et renforcer sa compétitivité grâce aux volumes de ces projets.

*« Le solaire se développera suivant deux grands marchés, le solaire dans le bâtiment avec les enjeux du bâtiment à énergie positive et également par le solaire de grande puissance qui apportera les volumes nécessaires à la décroissance des coûts et à l'amélioration de la compétitivité de la filière solaire française. Que le gouvernement maintienne ses engagements de méthodes, de dialogue et de concertation sur ces deux segments de marché. Enerplan demande un statu quo immédiat sur le tarif T5 et la mise en place d'une table ronde avec les services de l'Etat pour que les motivations de ces changements soient expliquées et qu'un consensus soit établi pour mettre en œuvre la parole Présidentielle ». Thierry Mueth Président d'Enerplan*

#### **ENERPLAN, le syndicat des professionnels de l'énergie solaire**

ENERPLAN représente l'ensemble de l'offre solaire industrielle et commerciale en France (industriels, ensembliers, bureaux d'études, installateurs, architectes, énergéticiens,...).

**Sa vocation :** Agir pour la promotion et le développement de l'énergie solaire.

**Ses missions :** Représenter et défendre les professionnels du solaire ; animer, structurer et promouvoir la filière solaire française.

[www.enerplan.asso.fr](http://www.enerplan.asso.fr)

#### **Contact presse ENERPLAN**

Mary Abbas

Tel : 04 42 32 43 25

[mary.abbas@enerplan.asso.fr](mailto:mary.abbas@enerplan.asso.fr)